

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Optique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



0634641080

**MUPRAS**

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9933 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BOUYAEL HASSAN

Date de naissance : 01.01.1963

Adresse : Raid Latexan Imm 1 App 9 El anfa

Tél. : 0634641080 Total des frais engagés : 3900,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

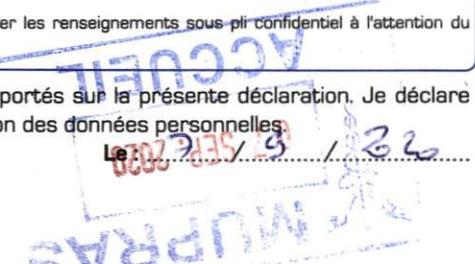
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 08/05/2013

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoriaires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.08.2020		V.3	Gratuit	 Dr. Maâzouz Nabil Spécialiste en Gastroentérologie et oncologie digestive 14 Bd. Anzarene et Rue Ahmed El Boumani 1er étage, App. N°3 0524 47 30 - INPE/09.11.66.77

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant SDIPIH de l'honorai... tistes Médicaux
SDIPIH 2. Rue Ibh Chatima Tél : 02 27 79 85 Fax : 02 27 79 85	18.08.2006	Voir facture en point	Equipements & Consommables Médicaux 12 Angle Rue Ibhoukhatima Quartier des Hôpitaux Casablanca Maroc Tél : 05 22 27 79 83 / Fax : 05 22 27 79 85 39

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412   21433552	00000000   00000000	
	D	00000000   00000000	35533411   11433553	
	G	B		
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Le 18-08-2020

Mme Rovischi Nina

- ballon d'extraction de colons  
Rétiniens

- fil guide métal
- Sphincterotome -

~~SBIPH  
Equipements & Consommables Médicaux  
12 Angle Rue Ibnouhatima  
Quartier des Hôpitaux Casablanca Maroc  
Tél : 05 22 27 79 83 / Fax : 05 22 27 79 83~~

~~Maâzouz Keltoum  
Spécialiste en Gastroentérologie  
et oncologie digestive  
134 Bd. Bir Anzarane et Rue Ahmed Djouman  
1er étage, AFA, N°3 - Maârif  
Tél : 05 22 99 47 30 - INPE/09.11.66.77~~

## CRPE

**ROUSSI Mina**

Casablanca le, 18/08/2020

Opérateur : Dr Maazouz  
Appareil : Olympus  
Anesthésie : Dr Idrissi  
Lieu : Clinique Atlas

### Clinique

lithiase de la VBP

### Examen

POSITIONNEMENT EN REGARD E LA PAPILLE QUI EST NORMALE EN TAILLE ET EN FORMS  
MONTEE DU FIL GUIDE AU NIVEAU DE LA VBP

OPACIFICATION QUI RETROUVE UNE VBP SIEGE DUN CALCUL

SPHINCTEROTOMIE ET RAMONAGE AU BALLONNET QUI PERMET D'EXTRAIRE UN  
CALCUL DE LA VBP

OPACIFICATION DE CONTROLE ET LAVAGE ABONDANT

*Dr. Maâzouz Keltoumi*  
Spécialiste en Gastroentérologie  
et oncologie digestive  
134, Bd. Bir Mazarine et Rue Ahmed Eljoumari  
Imme. Aya, 1er étage, Appt. N°3 - Maârif  
Tél : 05 22 99 47 30 | INPE/09.11.66.777



**SDIPH**

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS

## Equipement et consommable médical

Facture N° : 0000503/2020

Date	Client	B. Commande
16/08/2020	99999	

ROUSSI MINA

Référence	Désignation	Quantité	Pu TTC	Montant TTC	Tva
NLS/BL-15-23-200	Ballon d'extraction de calculs biliaires Lot N° 5451912004 Date Per. : 17/12/2022	1	1 200,00	1 200,00	1
NLS/GWS-35-450	Fil Guide Hydrophile - EASY WAY	1	1 200,00	1 200,00	1
NLS/STU-3RX-05-	Sphincterotome	1	1 500,00	1 500,00	1

Base	%Tva	MT Tva	MT TTC	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
				3 250,00	650,00	3 900,00
1	3 250,00	20,00	650,00	3 900,00		

### ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE

Trois Mille Neuf Cent Dirhams 00 Cts

*SDIPH*  
Equipements et Consommables Médicaux  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
12, Angle Rue Ibnou Khatima - 20000 Casablanca  
Tél : 0522 27 79 83 - Fax: 0522 27 79 85

SDIPH S.A.R.L. AU CAPITAL DE 400.000 DHS-RC 106025-PATENTE 36330945-I.F. 2222607-CNSS  
6182076 - ICE 001533081000011 - COMPTE BANCAIRE : SOCIÉTÉ GÉNÉRAL MAROCAINE DE BANQUES AGENCE  
ABDELMOUNEN, CASABLANCA COMPTE N° 022 780 000 043 00 053026 29 74

COURRIEL : SDIPH01@GMAIL.COM

TEL. : +212 522 277 983

FAX : +212 522 277 985

SIÈGE SOCIAL: 12 ANGLE RUE IBNOUKHATIMA - QUARTIER DES HOPITAUX -  
CASABLANCA, MAROC.